

## Taxes municipales : les taux des intérêts et des pénalités abaissés à 0 % en raison de la Covid-19

**Brownsburg-Chatham, 26 mars 2020** – La Ville de Brownsburg-Chatham, par résolution lors d’une séance extraordinaire tenue aujourd’hui, abaisse le taux d’intérêt et le taux des pénalités à 0 % jusqu’au 30 juin 2020 inclusivement sur les deux premiers versements de taxe de l’année 2020. Cette mesure inclut également les taxes complémentaires et les droits de mutation 2020.

---

*« Les dates de paiements prévues demeurent inchangées, mais la diminution des taux à 0 % permettra aux gens de respirer un peu, affirme Catherine Trickey, Mairesse de Brownsburg-Chatham. La situation est déjà compliquée, nous ne souhaitons surtout pas alourdir le fardeau financier de nos citoyennes et citoyens. »*

---

Les dates de paiement du 18 mars (révisée au 3 avril) et du 15 mai sont toujours en vigueur. En revanche, il n’y aura aucuns frais si un citoyen se trouve dans l’impossibilité de les acquitter.

Les citoyens en mesure de payer leurs versements sont invités à les effectuer normalement. Deux manières simples s’offrent à eux :

- Par le biais des services bancaires,
- Par chèque ou mandat poste envoyé ou déposé dans la fente prévue à cet effet à l’Hôtel de Ville.

La Ville de Brownsburg-Chatham met tout en œuvre pour faciliter la vie des membres de sa communauté.

-30-

Informations : Me Pierre-Alain Bouchard, Greffier  
450 533-6687, poste 2842

COMMUNIQUÉ